



RÉPUBLIQUE DU TCHAD

SYNTHESE DU PROFIL DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU TCHAD

Capture du Dividende démographique : du mythe à la réalité



Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel
Projet SWEDD-Tchad



SYNTHESE DU PROFIL DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU TCHAD

Capture du Dividende démographique : du mythe à la réalité

Dans le cadre de la mise en place des stratégies pour l'émergence des pays Africains, la question de la population est de plus en plus devenue un sujet important dans les débats. En effet, dans toutes les définitions fournies pour expliquer le terme d'émergence, la population apparaît comme un facteur fondamental pour la pérennisation des mesures mises en place et ce, dans le long terme. Ainsi, il s'agit pour les pays africains caractérisés par une population relativement jeune, de trouver les moyens d'exploiter le potentiel de cette catégorie de la population afin de renverser les tendances négatives des indicateurs économiques. Ceci passe par la capture du dividende démographique qui désigne l'accélération de la croissance économique d'un pays résultant de la transformation de la structure par âge de sa population¹, sous l'effet d'investissements stratégiques dans la santé, l'éducation, la politique économique et la gouvernance.

Face à la nécessité de faire de cette population un facteur de développement, il apparaît important de mettre en place un cadre de recueil d'information adéquat afin de comprendre l'impact de cette population sur le niveau des indicateurs économiques. C'est dans cette perspective que la méthodologie des National Transfer Accounts (NTA) ou Comptes de Transferts Nationaux, qui fait appel à des données économiques, démographiques et sociales, se focalise sur l'impact économique des changements de la structure par âge de la population.

Ici, la méthodologie NTA a été utilisée pour dresser les profils de revenu et de consommation (surtout en éducation et en santé) de la population du Tchad. Cette analyse permet en outre de dégager le profil de déficit du cycle de vie qui se définit comme étant l'écart entre le revenu des individus et leur consommation. Par ailleurs, à partir des résultats des calculs NTA sera déterminé le ratio de soutien qui mesure le niveau de dépendance de cette population.

Sur le plan économique, le Tchad a pendant longtemps compté sur l'agriculture (coton, bétail, gomme arabique, canne à sucre). A partir de 2003, l'économie du pays a connu une nouvelle impulsion liée à la production du pétrole qui s'est traduite par d'importantes exportations vers le reste du monde. Cette situation a sensiblement modifié la structure économique du pays qui a plus de possibilités pour asseoir son développement économique.

Toutefois, cette nouvelle donne a rendu le Tchad plus vulnérable aux instabilités de l'environnement économique international (crises économiques, financières et alimentaires, instabilité des cours de Brent et du taux de change). Dans les années pré-pétrole, le coton, principale culture d'exportation, représentait 60 à 65% du revenu des exportations. La répartition du PIB entre les trois secteurs donnait en moyenne : 36% pour le secteur primaire, 14% pour le secteur secondaire et 50% pour le tertiaire. Cette situation s'est totalement inversée avec l'exploitation du pétrole.

¹ La transition démographique en cours dans de nombreux pays africains peut être décrite comme une évolution de la structure par âge. Au cours de cette évolution, la population en âge de travailler augmente temporairement plus vite que le nombre de personnes jeunes et âgées. Par la suite, le taux de dépendance se réduit et on assiste à une hausse des taux d'épargne, ce qui conduit à libérer des ressources pour l'investissement dans le développement économique et le bien-être des familles.

Selon la première Enquête sur la Vulnérabilité Structurelle au Tchad (EVST1), l'analyse de la contribution des activités au PIB du secteur primaire montre que depuis 2001, la part de l'agriculture vivrière est passée de 45% à 25%, tandis que celle de l'élevage a été pratiquement réduite de moitié, passant de 39% à 20%. En effet, la part du PIB agricole générée par le coton a été réduite de moitié entre 2001 et 2009, passant de 8% à 4%. Le PIB de la branche cotonnière est passé de 20 milliards à 14 milliards de FCFA de 2001 à 2009, soit une baisse de près d'un tiers en 8 ans.

Aujourd'hui les incidences du choc pétrolier sur l'économie tchadienne rappellent la nécessité impérieuse de poursuivre la politique de diversification économique. Dans ce sens, il s'agit de mettre l'accent sur les secteurs les moins vulnérables capables d'engager le maximum d'acteurs au niveau internes pour permettre une meilleure répartition des ressources à ce niveau. Cette mesure est nécessaire pour que toute la population puisse bénéficier des retombés de la croissance économique.

En ce qui concerne la participation aux activités économiques, le Tchad est un pays à vocation agro-pastorale par excellence. La répartition par secteur d'activité donne une large place à l'agriculture qui, de loin, est la première activité économique de la population (74,3%). Les secteurs de services et de l'industrie occupent une place importante derrière l'agriculture concentrant chacun 9,1% des activités économiques. Le commerce occupe une place relativement modeste (7,5%) dans les activités économiques.

Le taux d'activité des femmes (48,5%) est nettement inférieur à celui des hommes (77,1%). Il est estimé à 61,8% au niveau national. Le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) touche 5,7% de la population active. Il se situe à 11,8% au sens élargi (INSEED, 2014c).

Au Tchad la main d'œuvre est très jeune. D'après les résultats l'ECOSIT3 les personnes âgées de moins de 30 ans représentent plus de 47% de l'ensemble de la population active (15 ans et plus). Cependant, ces derniers semblent être moins intégrés dans les activités économiques surtout au niveau du secteur formel. Cette situation est liée à leur faible niveau de qualification. En effet, le secteur de l'éducation reste encore marqué par un fort taux de déperdition au cours du cursus surtout chez les filles. Même si les effectifs au niveau du primaire restent élevés, ceux au niveau du collège sont très bas. En outre, les dépenses scolaires au niveau national (11% en 2016) restent inférieures à la norme de 19% du budget déterminée au niveau international.

Profils de consommation

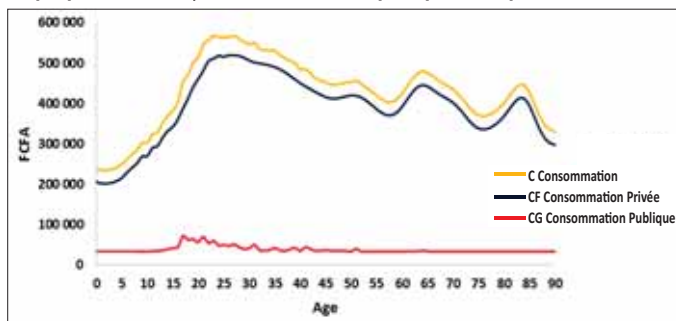
90% des dépenses de consommation financées par les ménages

Les dépenses de consommation sont composées des dépenses privées (ménages) et des dépenses publiques (pouvoirs publics).

La consommation se décompose en consommation en éducation, en santé et autres consommations (logements, électricité et eau, consommation non alimentaires et alimentaires, etc.).

La lecture du graphique 1 (profil moyen de consommation publique et privée) montre qu'en moyenne par individu, la consommation privée constitue la quasi-totalité de la consommation. La consommation publique impacte peu la variation de la consommation par âge. L'analyse de la composition des dépenses montre que les dépenses publiques d'éducation commencent à l'âge de 11 ans et croissent d'une manière rapide pour atteindre leur pic de 37 745 FCFA à 17 ans. Cependant, entre 0 et 15 ans les dépenses d'éducation sont largement prises en charge par les ménages.

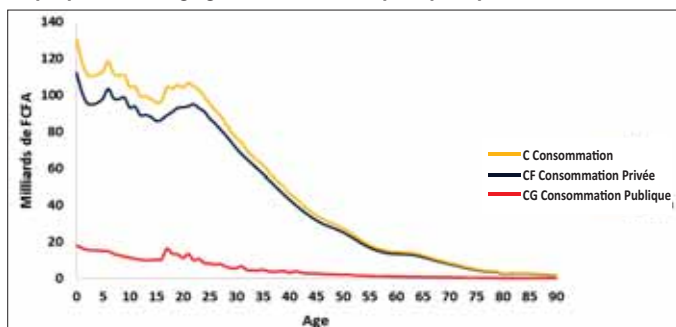
Graphique 1: Profils moyens de consommation publique (CG) et privée (CF)



Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Au niveau agrégé (voir graphique 2), les résultats montrent que le pouvoir public dépense moins de 20 milliards pour la tranche d'âge de 0-15 ans alors que plus de 100 milliards de cette consommation est supporté par les ménages pour la même tranche d'âge. Par ailleurs, cette tranche d'âge a une consommation agrégée très élevée liée au poids démographique des jeunes au Tchad. Cette consommation dépasse les 100 milliards pour chaque âge.

Graphique 2 : Profils agrégés de consommation publique et privée



Source : Administration publique, ECOSIT3 2011, CREG/CREFAT 2016

Par ailleurs, au niveau du public on note une mobilisation importante des ressources dans les secteurs d'éducation et de santé des enfants de 0 à 5 ans en termes de la gratuité d'éducation, des soins et de la vaccination. De 15 à 20 ans, une légère augmentation de la consommation due à la forte proportion des dépenses dans l'enseignement secondaire, professionnel et une partie du supérieur ainsi que dans la santé de la reproduction est constatée. Après 20 ans, il est à remarquer qu'il y a une forte baisse de consommation publique au point de s'annuler à 80 ans.

Au vu de l'analyse du profil individuel, on constate que les ménages supportent beaucoup plus les charges relatives à la consommation (soit 90% de leur consommation totale). Le pouvoir public pourrait améliorer le cadre de vie des populations en leur apportant une aide supplémentaire surtout dans le cadre de la prise en charge des dépenses liées à la santé et à l'éducation.

Profil de revenu du travail selon le type d'emploi

L'auto-emploi fournit 72% du revenu de la population

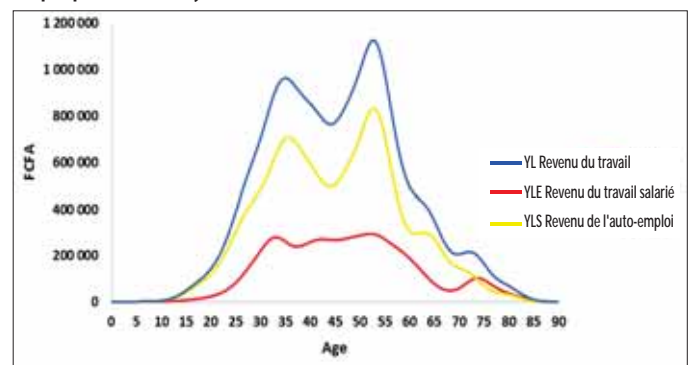
Les revenus analysés ici sont le revenu tiré du travail salarié, composé des salaires et traitements et le revenu tiré du travail indépendant. Le travail indépendant regroupe tous ceux qui travaillent pour leur propre compte (entrepreneurs, ouvriers, apprentis, etc.).

L'analyse des résultats montre que dans le travail salarié, les revenus sont perçus par les personnes âgées de 11 ans et plus alors que dans le cadre de l'auto-emploi les revenus sont perçus à partir de 7 ans. Ces résultats révèlent l'existence du travail des enfants surtout dans le cadre de l'informel.

De 16 à 33 ans, le revenu de travail salarié augmente substantiellement. Ce qui pourrait être expliqué par le recrutement massif des jeunes dans le secteur pétrolier avec des répercussions sur la hausse de revenu du travail salarié dans cette tranche d'âge en 2011. Par ailleurs, une légère baisse de revenu de travail salarié est constatée dans la tranche d'âge de 33 à 37 ans. De 37 à 52 ans, on remarque une légère hausse du revenu de travail salarié probablement due au recrutement massif dans la fonction publique entre 2003 et 2006. Aussi, une chute brutale de revenu est observée dans la tranche d'âge de 54 à 68 ans pour remonter légèrement à plus de 100 000 FCFA dans la tranche d'âge qui se situe entre 68 à 74 ans.

Dans le cadre de l'auto-emploi, de 12-25 ans, une part importante de revenu de travail de l'auto-emploi est générée et croit pour atteindre un niveau maximal de plus de 700 000 FCFA à 36 ans. Cette situation montre la forte présence des jeunes dans ce secteur contrairement au secteur du travail salarié où leur revenu reste encore relativement faible à cette tranche d'âges. D'ailleurs, la lecture de l'allure de la courbe (cf. graphique 3) montre que jusqu'à 21 ans, le revenu des individus est essentiellement constitué de celui de l'auto-emploi.

Graphique 3 : Profil moyen de revenu du travail



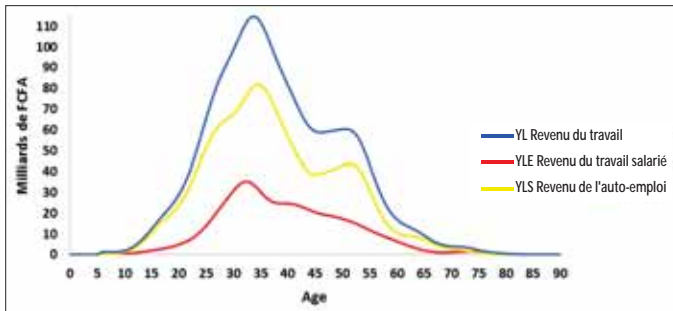
Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Au niveau agrégé (voir graphique 4), il ressort nettement que les jeunes de 11 à 18 ans n'ont pas de revenu substantiel du travail salarié. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'ils ne sont pas encore bien intégrés dans les activités formelles vu leur faible niveau de qualification. Après 32 ans, le revenu salarié agrégé décroît régulièrement pour s'annuler à 80 ans. Par contre les résultats montrent au niveau de l'auto-emploi, les enfants de 7 à 11 ans ont un revenu d'auto-emploi, ce qui laisse transparaître une entrée précoce sur le marché de l'auto-emploi même si à ces âges, ils ont

un faible revenu. Cela serait probablement dû aux travaux d'auto-emploi essentiellement informels que les enfants à ces âges sont obligés de faire pour prendre en charge leurs frais scolaires. Après 12 ans, on note une croissance régulière du revenu d'auto-emploi pour atteindre son maximum de 82 milliards FCFA à 35 ans.

Le revenu agrégé de l'auto-emploi atteint les 80 milliards à 35 ans alors qu'au niveau du travail salarié ce revenu agrégé ne dépasse pas les 35 milliards quel que soit l'âge pris en compte. Ce résultat est surtout lié aux effectifs des individus engagés dans les différents secteurs. En effet, le secteur informel occupe presque 72% de la population active. Au total, 72% du revenu de la population vient du secteur de l'auto-emploi.

Graphique 4 : Profil agrégé de revenu du travail



Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

I Déficit du cycle de vie

Le déficit du cycle de vie pour un groupe d'âge donné est défini comme la différence entre la consommation et le revenu du travail. D'une manière générale, les enfants et les personnes âgées consomment plus de ressources qu'ils ne produisent. Ces derniers présentent un déficit, alors que les adultes en âge de travailler produisent généralement plus qu'ils ne consomment. Ces derniers dégagent donc un surplus.

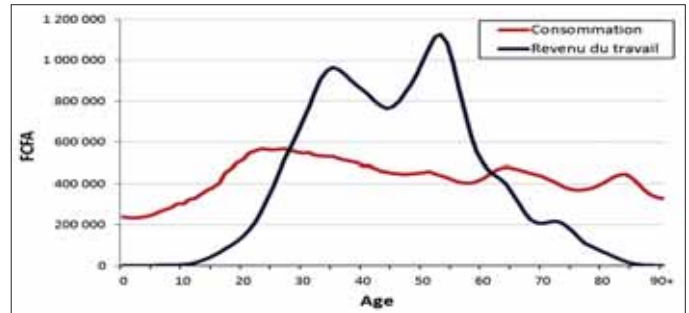
Des individus dépendants jusqu'à l'âge de 27 ans

Pour ce qui est du Tchad, la lecture du graphique 5 montre que le niveau de consommation est supérieur au niveau du revenu pour les individus dont l'âge est compris entre 0 et 27 ans et 62 ans et plus. Ces individus sont économiquement dépendants. Ainsi, au niveau national, le déficit est généré au niveau des groupes d'âges 0 - 27 ans et de 62 ans et plus. A la naissance (0 an), le déficit du cycle de vie au niveau moyen est évalué à environ 238 750 FCFA. Nous constatons qu'il croît jusqu'à l'âge de 19 ans (382 230 FCFA) avant de décroître jusqu'à 27 ans où il devient quasiment nul. Le déficit moyen à la jeunesse est d'environ 282 250 FCFA par individu.

En ce qui concerne le déficit moyen à la vieillesse, il est évalué à 17 560 FCFA à 62 ans, à 331 502 FCFA à 80 ans et à 329 413 FCFA pour les personnes âgées de 90 ans et plus, le déficit à la vieillesse (62 ans et plus) augmente avec l'âge et atteint environ 257 900 FCFA.

Les individus dont l'âge est compris entre 28 et 61 ans ont un niveau de revenu supérieur au niveau de consommation. Au Tchad, la période au cours de laquelle les individus génèrent un surplus s'étale sur 34 années. Les individus de ce groupe d'âge dégagent un surplus de ressources qui est estimé à 361 450 FCFA en moyenne. Le surplus est plus important pour les individus âgés de 53 ans avec 687 000 FCFA.

Graphique 5 : Profil moyen de consommation et de revenu du travail.

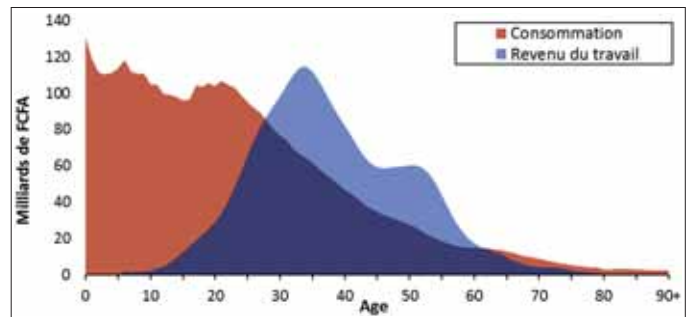


Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Un déficit évalué à 26% du PIB porté par le poids démographique des jeunes

Au niveau agrégé, le déficit du cycle de vie est très important au niveau de l'enfance et de la jeunesse. En effet, le déficit de la petite enfance de 0 à 5 ans est estimé à 696 milliards, soit 28% du déficit total. Et celui des jeunes de 6-27 ans est estimé à 1707 milliards soit 69% du déficit total. Il est moins marqué pour les personnes âgées de 62 ans et plus qui ne représente que 87 milliards. Ainsi, les individus âgés de moins de 28 ans cumulent 97% du déficit total. Cette part importante du déficit dégagé par les jeunes est expliquée par leur poids démographique. En effet, en 2011, leur nombre est estimé à 8 638 319 soit 72,7% de la population totale. Les personnes âgées entre 28 et 61 ans dégagent un surplus estimé à 956 milliards. Il apparaît clairement que ce surplus est insuffisant pour compenser le déficit total évalué à 2490 milliards (déficit au niveau de l'enfance, de la jeunesse et de la vieillesse). Il subsiste un gap de 1535 milliards. Ce gap représente la demande sociale du pays en 2011 et est évalué à 26% du PIB² de la même année.

Graphique 6 : Profils agrégés de consommation et du revenu du travail



Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Contraste genre et milieu de résidence

Le niveau de consommation est supérieur au revenu de travail chez les hommes de 0 à 23 ans et 66 ans et plus. Par contre, chez les femmes, il est supérieur au revenu du travail de 0 à 35 ans et 51 ans et plus. Le déficit généré par les hommes est moins important que celui généré par les femmes ce qui signifie que du point de vue économique les femmes sont plus dépendantes que les hommes. Au Tchad, la période active est plus longue chez les hommes (42 ans) que chez les femmes (15 ans). Globalement, les hommes génèrent un déficit estimé à 67,5 milliards contrairement aux femmes qui enregistrent un déficit 21 fois plus élevé. Cette situation montre la forte dépendance des femmes.

En milieu rural, les individus dont l'âge est compris entre 29 et 55 ans dégagent un surplus très faible. Par contre en milieu urbain, le

¹ B du Tchad en 2011 : 5 803 milliards de F CFA

surplus dégagé est important et concerne les individus de 26 à 81 ans. Ainsi les individus disposent plus de temps pour générer leur surplus en milieu urbain (56 ans) qu'en milieu rural (27 ans). Le temps de déficit en milieu urbain est plus large qu'en milieu rural. Le déficit observé au niveau agrégé est très important au niveau de l'enfance et de la jeunesse en milieu rural (1 979,1 milliards). Tandis qu'en milieu urbain, le déficit est relativement faible chez l'enfance et la jeunesse (438,3 milliards). En termes de surplus au niveau agrégé, les urbains dégagent un surplus important à partir de 26 à 81 ans (56 ans) alors que les ruraux dégagent un surplus entre 29 et 55 ans (27 ans). On a un surplus de 779,6 milliards en milieu urbain contre 268,7 milliards en milieu rural pour les deux tranches d'âge considérées.

Au vu de la situation observée, la maîtrise du déficit du cycle de vie passe par deux grandes solutions :

- A structure de population inchangée, il faut effectuer une réduction de la consommation, ou une augmentation du revenu du travail (salaires et revenu du travail de l'auto-emploi) ;
- Stabiliser la population des consommateurs en faisant en sorte que chaque naissance soit voulue et dans la même dynamique créer plus d'emplois.

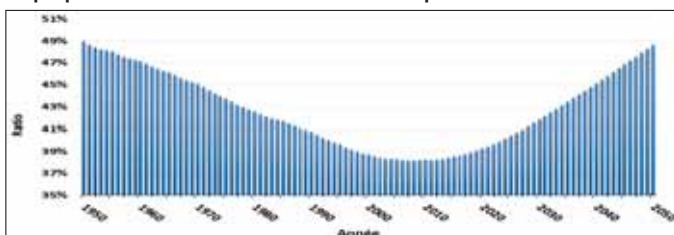
La promotion de l'emploi des jeunes et des femmes est une piste sérieuse susceptible d'améliorer la réduction du déficit du cycle de vie en réduisant notamment le niveau de dépendance. Le gouvernement doit par ailleurs prioriser la scolarisation des filles.

Le ratio de soutien économique et le premier dividende

Le ratio de soutien économique (ou RSE) est le rapport entre le nombre de producteurs effectifs et le nombre de consommateurs effectifs. Il mesure l'effet de la structure par âge sur la capacité de la population à contribuer à la production par rapport aux besoins de consommation. Ainsi, si le ratio augmente, cela signifie qu'au niveau du pays le taux de dépendance est en baisse et par conséquent cette situation conduit à libérer des ressources pour l'investissement dans le développement économique et le bien-être des familles. D'où l'assimilation de la phase de croissance de ce ratio à une ouverture de la fenêtre de la capture du premier dividende démographique.

L'examen du graphique 6 révèle que le ratio de soutien économique présente deux (2) phases. De 49 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs en 1950, le ratio de soutien a baissé régulièrement jusqu'en 2008, année à laquelle il atteint 38 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs. Mais à partir de 2009, le ratio de soutien présente une tendance haussière passant à 39 producteurs pour 100 consommateurs en 2016. Cette augmentation du ratio pourrait se poursuivre dans les années à venir et pourrait atteindre 42% en 2030 et 47% en 2050.

Graphique 7 : Evolution du Ratio de soutien économique de 1950-2050



Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Le dividende démographique affecté par les facteurs internes

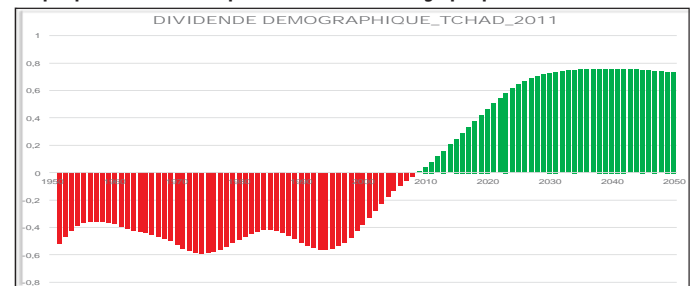
Le premier dividende démographique (DD) intervient pendant la période de croissance du ratio de soutien économique où la structure par âge de la population est potentiellement favorable à la croissance économique.

L'évolution du premier dividende démographique révèle sur la période allant de 1950 à 2008, la variation du taux de croissance du ratio de soutien est négative. Mais à partir de 2009, on observe un dividende positif du fait de l'accroissement du ratio de soutien. Aussi, l'ampleur du dividende augmente avec les années pour atteindre un niveau maximal de 0,78 vers les années 2040.

De 1950 à 2000, Les deux pics observés (voir graphique 7) correspondent respectivement à la période de sécheresse et des troubles politico-militaires des années 1970 d'une part et la période de mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) dans les années 1990 d'autre part. Ceux-ci ont pour conséquences la réduction de salaires, la baisse de la productivité, les licenciements économiques, le chômage des jeunes et l'offre des services sociaux limitée.

Avec l'exploitation du pétrole qui a débuté dans les années 2000 entraînant des flux des investissements directs étrangers, la construction des infrastructures socio-économiques et l'emploi massif des jeunes, il y a eu amélioration de la situation économique du pays conduisant à une croissance économique. Tous ces facteurs ont conduit à l'ouverture de la fenêtre du dividende démographique du Tchad en 2009. Cependant cette ouverture marque une période cruciale où le pays pourrait mettre en œuvre des politiques proactives pour renforcer la capture du dividende. Pour cela il devrait cibler les leviers sur lesquels il devra mettre l'accent pour améliorer le dividende démographique.

Graphique 8 : Evolution du premier dividende démographique, 1950-2050



Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Projection NTA du dividende démographique

La méthode des Comptes de transferts nationaux (NTA) permet de mesurer le dividende démographique qui est l'accroissement du ratio de soutien économique. Ce ratio est fonction non seulement du déficit du cycle de vie, mais aussi de la structure par âge de la population. Ainsi pour cette dernière raison, le ratio est fortement influencé par les taux de fécondité. La Division de la Population des Nations Unies établit pour chaque pays le rythme d'évolution de la fécondité en se basant sur trois hypothèses :

- Hypothèse de forte fécondité (*High Fertility*),
- Hypothèse de fécondité moyenne (*Medium Fertility*),
- Hypothèse de fécondité faible (*Low Fertility*).

Selon ces trois hypothèses les résultats montrent que le taux de croissance du ratio de soutien pourrait atteindre en 2050 un dividende démographique de :

- 85% avec l'hypothèse d'une fécondité faible ;
- 75% si la tendance actuelle d'évolution de la fécondité est maintenue (fécondité moyenne) ;
- 64% avec l'hypothèse d'une fécondité élevée.

Des trois hypothèses, il convient de noter que la croissance du ratio de soutien est plus importante avec une fécondité faible, et ceci quelle que soit l'année. Dans l'hypothèse d'une maîtrise de la fécondité (hypothèse de faible fécondité), le niveau maximum du premier dividende démographique est atteint entre 2035 et 2040 (98%) alors qu'il se situe à 90% en 2030.

I Recommandations

Renforcer les infrastructures scolaires et sanitaires :

Au vu des résultats, il apparaît qu'en dépit des efforts fournis jusque-là, le gouvernement devrait améliorer les dépenses publiques dans le sens de la prise en charge de certains besoins des ménages comme l'éducation, la santé. Cette mesure permettra de renforcer les structures scolaires et sanitaires. Ce qui améliorera le niveau du capital humain afin de mieux profiter du dividende démographique.

Améliorer le niveau de qualification des jeunes pour leur insertion sur le marché du travail :

Les jeunes restent encore peu intégrés au secteur formel. Ceci est lié à leur faible niveau de qualification. Ainsi, le pays gagnera davantage en renforçant leurs capacités par la formation professionnelle orientée vers les besoins du marché. Par ailleurs, il faudra encadrer ceux

qui sont déjà insérés dans le secteur informel pour leur permettre d'améliorer leur productivité et les mener vers des activités formelles.

Maîtriser la fécondité :

Au vu des projections, il apparaît clairement que la forte fécondité constitue un frein pour profiter de façon optimale de l'ouverture de la fenêtre. D'où la nécessité de renforcer les politiques pour réduire le taux de fécondité. Ces dernières passeront par l'élimination des mariages d'enfants, notamment les filles, la promotion de l'utilisation des méthodes contraceptives modernes et le maintien des filles dans le système éducatif.

I Actions

A court terme :

- Renforcer le cadre institutionnel pour le rendre plus stable afin d'assurer la pérennité des mesures mises en place ;
- Augmenter les dépenses publiques pour l'amélioration du système éducatif ;
- Améliorer le dispositif sanitaire (infrastructures, personnel qualifié, plateaux techniques des maternités, etc.) ;
- Appliquer la loi 029/PR/2015 portant interdiction du mariage d'enfants ;
- Adopter la politique nationale de l'emploi du Tchad.

A moyen terme :

- Renforcer les capacités des jeunes engagés dans le secteur informel ;
- Renforcer les structures d'encadrement et de réinsertion des jeunes ;
- Renforcer les capacités des centres d'apprentissage et de formation professionnelle.

Références Bibliographiques

- CREFAT (2016)**, « Rapport sur la mesure du dividende démographique du Tchad », rapport Projet Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD), Août 2017, 102p.
- MFPPESEN (2011)**, « Politique nationale genre », draft du document final.
- INSEED (2012)**, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat « Principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique », Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération Internationale, N'Djaména, Août 2012, 92 p.
- INSEED (2014a)**, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 18, Projections démographiques 2009-2050, N'Djaména, Juillet 2014, 90p.
- INSEED (2014b)**, Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad, rapport final, Profil de pauvreté au Tchad en 2011, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale et Banque Mondiale, N'Djaména, Août 2014, 143p.
- INSEED (2014c)**, Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad, rapport final, L'Emploi au Tchad en 2011, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale et Banque Mondiale, N'Djaména, Aout 2014, 103p.
- INSEED (2014d)**, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 7, Scolarisation, Alphabétisation et Niveau d'instruction, N'Djaména,, Juillet 2014, 137p.
- INSEED, MSP et ICF (2016)**, Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDS-MICS 2014-2015). Rockville, Maryland, USA : INSEED, MSP et ICF International, Mai 2016, 655 p.
- MENPC (2015)**, Direction des Etudes, des Statistiques et de la Carte Scolaire (DESCS), « Annuaire Statistique de l'Education, Année scolaire 2013/2015 », N'Djaména : MENPC, UNESCO, AFD et UNICEF, Décembre 2015, 204 p.
- MEPD (2017)**, Direction Générale des Etudes et du Plan (DGEP), « Plan Quinquennal de Développement, PQ 2017-2021 », juin 2017, 74 p.
- MSP (2016)**, Direction de la Statistique et de l'Information Sanitaires (DSIS), « Annuaire des Statistiques Sanitaires, Tome A, 29ème Edition, Année 2015 », N'Djaména, Novembre 2016, 222 p.
- Dramani (2015 & 2016)**, Economie Générationnelle et Dividende Démographique
Tome 1 : Éléments de diagnostic au Sénégal, Edition Harmattan
Tome 2 : Théories et applications au Sénégal, Edition Harmattan
- CREFAT (2015)**, Méthodologie de Construction des comptes de transferts nationaux-Manuel de Formation